DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : GUINGAMP
CANTON : PLOUHA

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212200638-20260413-2026_02_13-DE

COMMUNE DE GOMMENEC'H

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

L'an deux mil vingt-cinq, le treize avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOMMENEC'H étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Alain HERVIOU, Maire.

Nombre de présents : 15
Suffrages exprimés : 15

Date de convocation : 03/04/2026

Etaient présents : AUDOIRE S., BOIZARD S., FALEZAN A., GOBIN A., HERVIOU A., LANCIEN E., LE BARS A., LE GONIDEC C., LE GUILLOU H., NICOLAS L., OUTIN V., SALAUN S., VINCENT E.

18 h 45 – Arrivée de LE VOGUER D. (point 9)

Absents excusés ayant donné pouvoir :
LE ROY G. donne pouvoir à VINCENT E.

Date de l'affichage : 16/04/2026

Un scrutin a eu lieu Anaïs LE BARS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 13

Correspondant Défense – Désignation du représentant

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de procéder à la désignation d'un correspondant défense au sein du conseil municipal,

Considérant la demande en date du 31 mars 2026 de la Délégation militaire départementale des Côtes d'Armor, dans le cadre de la mise à jour du fichier des correspondants défense à la suite des dernières élections municipales,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Monsieur Erwan LANCIEN, 1er Adjoint au Maire, en qualité de correspondant défense de la commune.

MAIRIE DE GOMMENEC'H (Côtes-d'Armor)

Certifié conforme,
Le Maire,
Alain HERVIOU